



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2025 - 2026

Relevé des sanctions

N° 03 DU 25/09/2025

Page 1 sur 3

NIVEAU COMPETITION	NOM DU CLUB	SANCTION	REFERENCE SANCTION	QUALITE	AMENDE FINANCIERE
/	UA NIORT ST FLORENT	AMENDE	RECIDIVE DE NON-RESPECT DES CONDITIONS DE SUSPENSION	DIRIGEANT	500 €
D1	ST AUBIN LE CLOUD	L'AUTOMATIQUE	ANEANTISSEMENT D'UNE OCCASION DE BUT SANS INCIDENCE SUR LE RESULTAT	JOUEUR	44 €
D1	NUEILLAUDIERS FC	L'AUTOMATIQUE	CAS	JOUEUR	44 €
D2 – NORD	CERIZAY PORTUGAIS AS	10 MATCHS	COMPORTEMENT INTIMIDANT/MENAÇANT/INJURIEUX ENVERS OFFICIEL	JOUEUR	360 € + 60 €
D3 – A	CERIZAY CO	L'AUTOMATIQUE	COMPORTEMENT EXCESSIF	DIRIGEANT	44 €
D3 – A	CLAZAY BOCAGE	5 MATCHS	ACTE DE BRUTALITE/COUP HORS ACTION DE JEU	JOUEUR	44 € + 50 €

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



District de Football des Deux-Sèvres
23 rue de Pied de Fond – 79000 Niort
05.49.79.18.52
district@foot79.fff.fr



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2025 - 2026

Relevé des sanctions

N° 03 DU 25/09/2025

Page 2 sur 3

D3 – D	CELLES VERRINES	3 MATCHS	FAUTE GROSSIERE	JOUEUR	44 €
D3-D	PERIGNE AS	5 MATCHS	ACTE DE BRUTALITE/COUP HORS ACTION DE JEU	JOUEUR	44 € + 50 €
D4 – C	CHATILLON POMPAIRE	L'AUTOMATIQUE	CAS + DESAPPROBATION	JOUEUR	44 €
D4 – C	CHATILLON POMPAIRE	3 MATCHS	COMPORTEMENT BLESSANT HORS RENCONTRE ENVERS OFFICIELS	JOUEUR	44 € + 17 €
D4 – E	PAIZAY LE TORT	L'AUTOMATIQUE	CAS	JOUEUR	44 €
D4 – E	PAIZAY LE TORT	2 MATCHS	FAUTE GROSSIERE – SUITE AU RAPPORT DE L'ARBITRE	JOUEUR	44 €
D4 – E	UNION SUD DEUX SEVRES	4 MATCHS	ACTE DE BRUTALITE / COUP PENDANT UNE ACTION DE JEU	JOUEUR	44 €

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



District de Football des Deux-Sèvres

23 rue de Pied de Fond – 79000 Niort

05.49.79.18.52

district@foot79.fff.fr



District de Football des Deux-Sèvres

Commission Départementale de Discipline

Saison 2025 - 2026

Relevé des sanctions

N° 03 DU 25/09/2025

Page 3 sur 3

D4 – E

ST ROMANS LES MELLE

L'AUTOMATIQUE

DESAPPROBATIONS EN PAROLES

JOUEUR

44 €

Ce document hebdomadaire est publié conformément à une décision du Comité de Direction du District des Deux-Sèvres. Il présente, à titre informatif, la liste des sanctions émises par la Commission Départementale de Discipline. Toutefois, il ne remplace pas les procès-verbaux de cette commission, seuls documents ayant une valeur officielle.



District de Football des Deux-Sèvres

23 rue de Pied de Fond – 79000 Niort

05.49.79.18.52

district@foot79.fff.fr